

# L'ECOLE DE MINIBASKET

A) L'Ecole de MiniBasket est un espace d'accueil d'enfants de moins de 11 ans qui souhaitent pratiquer le BasketBall.

Les catégories : Baby (5-6 ans), Mini-poussins (7-8 ans), Poussins (9-10 ans).

B) L'Ecole de MiniBasket dispose, au sein du club, d'une organisation administrative, sportive et pédagogique.

C) L'Ecole de MiniBasket dispose d'équipements aménagés et adaptés à l'enfant.

D) L'Ecole de MiniBasket organise les apprentissages en fonction du niveau de jeu et non des catégories d'âge. L'apprentissage par le jeu est privilégié.

E) L'Ecole de MiniBasket propose des formes de rencontres et de compétitions adaptées au niveau de pratique.

Elle doit disposer de moyens permettant son fonctionnement pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Certains indicateurs apparaissent d'emblée obligatoires puisqu'ils engagent un minimum de qualité et surtout la sécurité des enfants permettant à terme de mieux les accueillir et en plus grand nombre.

## **1. L'organisation pratique et administrative**

La mise en œuvre et le bon fonctionnement d'une Ecole de MiniBasket nécessite :

- Une aire de jeu adaptée, sécurisée avec des paniers à 2m60 ou des paniers de baby-basket, en nombre suffisant.
- Du matériel de jeu : ballons T3 et T5, ballons souples, en nombre suffisant.
- Du matériel pédagogique : chasubles, plots, lattes, cordes, cerceaux... selon les possibilités.
- Un ou des créneaux horaires de 1h à 1h30, avant 19h.
- Une personne qui prendra en charge les aspects administratifs de l'Ecole.

Il serait bien qu'elle soit membre du bureau du club.

## **2. Les ressources humaines**

En complément du responsable administratif, est associé un encadrement technique et pédagogique. C'est un entraîneur licencié, au moins du niveau « Animateur MiniBasket » ou « Animateur club », il assure l'accueil, les séances d'entraînement et l'encadrement des rencontres.

Il peut être enseignant de formation avec une formation complémentaire spécifique basket.

Il peut être aidé par des assistants (parents, jeunes du club...).

L'importance de l'encadrement est fonction du nombre d'enfants accueillis. Il est souhaitable d'avoir un encadrant pour 8 à 12 enfants (8 en Baby). A chaque séance, prévoir la présence d'un adulte autre que les animateurs (sécurité, accueil, etc.).

### 3. L'activité sportive

- Présence de jeu réel dès le départ, par des formes de jeu adaptées (jeu réduit, etc.).
- **Mettre l'enfant en situation de réussite.**
- Travail par atelier : optimiser l'espace et le matériel (**1 ballon par enfant**).
- Mise en place de règles adaptées.
- **Fonctionnement par niveau de jeu.**
- A chaque âge son ballon et sa forme de jeu.
- L'Ecole est organisée en niveaux d'acquisition de savoirs et de compétences, en dehors de toute référence à l'âge et au sexe.

Les renseignements qui suivent sont indicatifs. Le fonctionnement pédagogique de l'Ecole de MiniBasket doit tendre vers ces principes.

Chaque niveau peut être subdivisé en cycles d'apprentissage. Fréquence des entraînements :

- Baby-basket : une séance par semaine
- Mini-poussins : une séance par semaine (ou plus si spécifique)
- Poussins : deux séances par semaine (ou plus si spécifique)

Les formes d'apprentissage doivent être adaptées au niveau de pratique des enfants, elles sont évolutives. Les règles de jeu doivent être souples, simplifiées, adaptées. Elles doivent suivre la progression de l'enfant.

Les premières rencontres ne doivent pas se traduire en termes de victoires et de défaites. Pas de classement : autres formes jouées que le match : individuelles (lancers-francs, parcours, tests divers...) ou collectives (concours, contrats...).

#### Niveau débutant

- sans feuille de match
- sous forme de plateaux
- mixte
- par niveaux (équipes modifiables...)

#### Niveau plus confirmé

- feuille de match (par 1/4 temps si possible)
- participation à deux 1/4 temps minimum
- changement dans le dernier 1/4 temps

Possibilité de combiner les deux formules : plateaux et championnat

**UN CLASSEMENT PAR ÉQUIPE N'EST NI UNE PRIORITÉ NI UNE NÉCESSITÉ**

Lorsque l'éducateur estime que les enfants sont prêts, il peut procéder à une évaluation des joueurs (tests inscrits sur un carnet ou sur des fiches individuelles).  
voir carte J.A.P (Je joue, j'arbitre, je participe.)

La durée d'un cycle de formation et l'évaluation qui le termine sont avant tout adaptées aux enfants. Chacun se construit à son propre rythme.

Au travers du jeu, les enfants peuvent également se mettre, à tour de rôle, en situation :

- D'ARBITRE (de l'auto arbitrage à l'arbitrage volontaire)
- D'OBSERVATEUR (par l'intermédiaire de fiches simples)
- DE MARQUEUR-CHRONOMETREUR

Ils peuvent également prendre en charge des séances de jeu, partager la responsabilité de constituer leurs équipes (à partir de critères clairs et connus de tous). En début, pendant et en fin de séance, les enfants sont associés à l'organisation et à la gestion du matériel.

#### **4. Les éléments financiers**

Tous les enfants doivent être licenciés à la FFBB

- Pour des raisons d'assurance.
- Pour que l'enfant et ses parents se situent dans le groupe sportif et s'intéressent à son fonctionnement.

#### **5. La communication interne**

Les parents doivent être associés au groupement sportif qui accueille leur enfant.

- Prévoir une réunion avec les parents au moins une fois par an (début de saison).
- Appuyer toute initiative des parents pour faire vivre l'Ecole (journal interne, fête, affichage, etc.).
- Accueillir l'enfant et les adultes l'accompagnant en début et en fin de chaque séance.
- Mettre en place une fiche de présence des enfants.

#### **6. La communication externe**

Pour assurer son bon fonctionnement, le club et son Ecole de MiniBasket doivent se faire connaître, se faire aider...

Nous encourageons toute initiative vers la presse, la recherche de partenaires, les autres Ecoles, etc.

#### **Comment ouvrir une Ecole de MiniBasket ?**

Toute association pratiquant le Basketball se doit d'avoir une Ecole de MiniBasket, gage de son avenir. C'est un des moyens de fédérer autour des enfants l'ensemble des membres de la Famille Basket : parents, dirigeants, entraîneurs, arbitres. A l'objectif de quantité est associé un minimum de qualité, à partir d'indicateurs simples.

Les Ecoles de MiniBasket sont répertoriées par les Comités Départementaux qui peuvent en outre les conseiller et les aider dans leurs démarches.